



VILLE DE SION

MISE AU CONCOURS

En vue du prochain départ en retraite du titulaire, la Ville de Sion met au concours le poste de

chef du service des finances

taux d'activité 100%

Missions principales

Assumer la responsabilité du service des finances, notamment :

- la conduite des sections comptabilité générale et contributions et leur coordination;
- l'élaboration des planifications financières et des budgets ainsi que le bouclage des comptes de la Ville de Sion;
- la participation aux commissions et groupes de travail de projets ou objets ayant une incidence financière;
- la gestion de la trésorerie et les relations avec les banques et instituts financiers;
- la comptabilité comprenant entre autres la gestion des débiteurs et le paiement des fournisseurs de l'ensemble de l'administration communale;
- la collaboration avec le service cantonal des contributions en ce qui concerne les tâches communales liées à la fiscalité et les taxations des personnes physiques;
- l'apport d'un soutien et d'une expertise auprès de l'autorité politique.

Conditions d'engagement

- être au bénéfice d'une formation supérieure en finances ou en économie (Université, HES ou formation équivalente);
- disposer d'une formation post-grade en administration publique représente un atout;
- attester de connaissances étendues de la comptabilité publique et de la fiscalité ainsi que des dispositions légales y afférentes;
- justifier d'une expérience confirmée dans une fonction similaire ou dans une fonction de cadre et dans la gestion du personnel;
- disposer d'une forte orientation solutions et d'un sens avisé de la gestion des finances publiques;
- faire preuve des compétences sociales et aptitudes suivantes : aisance dans la communication, discrétion, entregent, intégrité, sens des responsabilités et autonomie, goût pour le travail en équipe, sens des relations, résistance au stress.

Ce poste est accessible aux hommes ou aux femmes.

Entrée en fonctions: 1^{er} février 2015 ou à convenir.

Traitement

Selon le règlement général pour le personnel de l'administration communale et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de poste et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Marcel Maurer, Président de la Municipalité, tél. 027 324 11 02 ou M. Philippe Ducrey, secrétaire municipal, tél. 027 324 11 21.

Les offres avec curriculum vitæ, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe « chef du service des finances » à : Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 21 octobre 2014.**

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.